

Réponse du Conseil administratif à la motion du 7 septembre 2021 de M^{mes} et MM. Michèle Roullet, Sebastian Aeschbach, Vincent Latapie, Florence Kraft-Babel, Nadine Béné, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Jean-Luc von Arx, Luc Zimmermann, Daniel Sormanni et Eric Bertinat: «Demande d'éclaircissement sur la direction du MAH».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- que le Musée d'art et d'histoire (MAH) est une institution culturelle majeure pour la Ville de Genève, et qui soulève bien des passions au sein de la population genevoise;
- que des projets de transformation et d'agrandissement sont prévus pour ce musée, qui iraient de pair avec une nouvelle politique culturelle, scientifique et stratégique;
- qu'un nouveau directeur, M. Marc-Olivier Wahler, est entré en fonction en automne 2019 pour faire avancer ce projet;
- que la presse genevoise s'est fait l'écho, durant cet été, d'inquiétudes concernant la nouvelle direction du MAH, venant de diverses sources;
- qu'une lettre a été envoyée à M^{me} Perler, maire de Genève, au Conseil administratif, au président du Conseil municipal, M. Madani, ainsi qu'à la présidente de la commission des arts et de la culture, M^{me} Paule Mangeat, lettre signée par plus d'une centaine de personnalités genevoises, demandant de ne pas titulariser M. Marc-Olivier Wahler, qui devrait l'être au mois de novembre, soit deux ans après son entrée en fonction comme directeur;
- que les auteurs de cette lettre dénoncent une méconnaissance du patrimoine genevois par le nouveau directeur, une gestion trop dispendieuse et trop autoritaire qui amèneraient une ambiance délétère au sein du MAH;
- qu'une enquête doit être menée le plus rapidement possible afin qu'une précédente situation où, à la suite des conclusions très sévères de la Cour des comptes, le Conseil administratif avait été amené à suspendre un ancien directeur de la Bibliothèque de Genève, ne se reproduise pas au MAH. Or, pour rappel, de multiples alertes avaient été lancées avant la titularisation de ce directeur, alertes balayées par M. Kanaan, magistrat en charge de la culture, et que si le coût de ce licenciement n'a jamais été divulgué, il s'agirait néanmoins de plusieurs centaines de milliers de francs, payés évidemment par le contribuable genevois,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à donner aux conseillers municipaux toutes les informations, explications et auditions nécessaires pour que les élus en Ville de Genève puissent se faire une idée précise de ce qui se passe au sein du MAH.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les inquiétudes relayées par la presse en août 2021 ont déjà fait l'objet de plusieurs réponses au Conseil municipal et dans les médias. Aussi ne pouvons-nous que réitérer que nous avons pris bonne note des préoccupations exprimées par les signataires de la lettre-pétition du 13 août 2021 et que nous accueillons avec intérêt le débat sur l'identité, les missions et le positionnement du Musée d'art et d'histoire (MAH), pour autant bien sûr qu'il porte sur des questions de fond et ne se transforme pas en attaques personnelles contre des personnes, quelle que soit leur fonction.

A cet égard, nous tenons à rappeler qu'il nous appartient, en tant qu'employeur, de veiller à ce que les critiques éventuelles à l'endroit de nos collaborateurs et collaboratrices s'appuient sur des éléments factuels et avérés, et nous devons protéger leur personnalité.

En l'occurrence, s'agissant de critiques diverses émises à l'encontre de M. Wahler, dont l'importance qu'il accorderait au volet scientifique des missions du MAH, nous relevons que depuis sa prise de fonction plusieurs démarches importantes ont été lancées, dont:

- un projet d'étude et de restauration des peintures françaises du XIX^e siècle, en collaboration avec l'Université de Genève (UNIGE), qui donnera lieu à une publication dans le sillage de celle parue en 2009 sur la peinture flamande et hollandaise des XVII^e et XVIII^e siècles,
- un chantier de quatre ans sur les collections du Cabinet de numismatique, avec l'engagement de deux collaborateurs en renfort dans l'équipe scientifique du cabinet et des investissements conséquents en mandats externes, afin de rattraper les retards accumulés dans ce domaine,
- l'affectation d'une part importante du budget de fonctionnement au bouclage des inventaires, également pour diminuer les retards accumulés.

Quant à la gestion censément dispendieuse, force est de constater, au contraire, qu'en renforçant substantiellement la valorisation de la collection existante pour les expositions plutôt que de multiplier les emprunts onéreux, le nouveau directeur a sensiblement réduit les dépenses. Les économies ainsi réalisées permettent au MAH de diversifier son offre et de renforcer ses activités de médiation. La

Cour des comptes, saisie par des plaintes anonymes, a attesté durant l'été 2021 d'ailleurs de l'absence de violation des bases égales existantes.

En ce qui concerne l'ambiance au sein du musée, il s'avère que les insatisfactions dont la presse s'est fait l'écho sont pour une grande part antérieures à l'arrivée de Marc-Olivier Wahler. Dans la plupart des cas, elles sont la conséquence d'une culture d'entreprise historiquement dominée depuis de nombreuses décennies par un fort cloisonnement entre disciplines, domaines et métiers, doublée d'un certain découragement face à la longueur et à la complexité du débat autour de la restauration et de l'agrandissement du musée.

L'ambiance générale de travail n'en reste pas moins positive. Une grande majorité du personnel est désireuse d'aller de l'avant pour faire vivre la nouvelle vision du musée et concrétiser la transversalité voulue par le directeur en s'impliquant de manière plus collégiale, agile et collaborative dans les projets et les évolutions de l'institution et en faisant enfin évoluer la culture d'entreprise de l'institution. Le succès public des nombreuses activités du musée reflète d'ailleurs cette dynamique constructive.

En outre, les directions respectives du département de la culture et de la transition numérique (DCTN) et du MAH mettent tout en œuvre, depuis plusieurs mois, pour anticiper et/ou traiter les inquiétudes qui pourraient émerger chez certain-e-s collaborateurs et collaboratrices dont les habitudes de travail se trouvent modifiées par l'évolution du musée et son adaptation à de nouveaux objectifs et à une nouvelle vision. Ainsi, des ateliers et rencontres participatives autour du projet culturel et des valeurs de l'institution sont organisés en interne, et des mesures ressources humaines (RH) collectives et individuelles sont en cours pour accompagner la transition de la gouvernance et soutenir le management dans la transformation de la culture de travail.

Il faut relever que le MAH n'est pas seul concerné par ces enjeux de développement et de gouvernance, qui touchent toutes les institutions culturelles et scientifiques du DCTN et font actuellement l'objet d'une réflexion de fond au sein du département, en collaboration étroite avec la Direction des ressources humaines (DRH). En effet, les directeurs et directrices de nos musées se trouvent aujourd'hui confrontés à un véritable paradoxe: d'un côté une vision prospective en phase avec l'évolution de la société, qui demande de penser l'action et le positionnement de leur institution de façon beaucoup plus dynamique et innovante; de l'autre un fonctionnement administratif et structurel très classique et cloisonné, relativement limité dans ses possibilités d'évolution.

Dans le cas du MAH, il apparaît que l'organisation du musée autour d'un Comité de direction renforcé et d'un Conseil scientifique solide permet au directeur de répondre à ces enjeux de manière adéquate et que son approche, plurielle

et expérimentale, constitue clairement un atout au service des missions du musée et de son développement.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan